

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 78 (1951)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Vieux mots, vieilles coutumes  
**Autor:** Weiss, de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-227595>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Vieux mots, vieilles coutumes

*Sthendhal écrivait dans De l'Amour qu'il connaissait peu de familles plus heureuses que celles de l'Oberland, où il est de notoriété publique que les jeunes filles passent avec leurs amoureux les nuits du samedi au dimanche. Et il cite, d'après le colonel de Weiss : Principes philosophiques (7<sup>e</sup> édit., t. II, p. 245) les exemples suivants :*

« Un bon paysan se plaignait de quelques dégâts faits dans son verger. Je lui demandai pourquoi il n'avait pas de chien : « Mes filles ne se marieraient jamais. » Je ne compris pas sa réponse. Il me conta qu'il avait eu un chien si méchant qu'il n'y avait plus de garçons qui osassent escalader ses fenêtres. » « Un autre paysan, maire de son village, pour me faire l'éloge de sa femme, me disait que, du temps qu'elle était fille, il n'y en avait point qui eût plus de *Killer* ou *Veilleurs...* »

L'auteur de *La Chartreuse de Parme* raconte, selon la même source, l'histoire d'un colonel qui, dans une course de montagne, fut obligé de passer la nuit chez le premier magistrat d'une vallée solitaire, homme riche et accrédité. L'étranger remarqua en entrant une jeune fille de seize ans, « modèle de grâce, de fraîcheur et de simplicité ». C'était la fille de la maison. Il lui fit la cour, l'emmena au bal et, le soir, lui demande s'il pouvait *veiller* avec elle.

— Non, répondit la jeune fille, je couche avec ma cousine ; mais je viendrai chez vous.

Dûment autorisée par ses parents, la charmante Trinelli tint jusqu'au matin compagnie à l'étranger qui, touché de tant de candeur et de confiance, se conduisit d'ailleurs en honnête homme.

Cette coutume des jeunes filles de recevoir chez elles, la nuit, les jeunes gens,

était pratiquée aussi en Suisse romande. C'est ce qu'on appelait en patois vaudois *aberdzî* (héberger).

On disait à une jeune fille un peu légère : *T'a aberdzî la né passâ !* (Tu as hébergé la nuit dernière !) Et de celle qui avait une mauvaise conduite : *L'aberdzè ti lè passans !*

Le paysan demandait volontiers à celui qui lui offrait une jeune fille pour servante : *Ete-que l'aberdzè ?* Est-ce qu'elle reçoit les garçons ?

Ce genre spécial d'hospitalité a quasi disparu de nos campagnes, où il était autrefois fort répandu, pour ne pas dire général, dans certaines régions du moins. C'était le samedi et le dimanche que le jeune homme se rendait dans la chambre de sa bonne amie, dans laquelle il pénétrait le plus souvent par la fenêtre et avec les plus grandes précautions, d'où le dicton : *Po allà ai felhie, faut connaître les adzî*<sup>2</sup>. (Pour aller aux filles, il faut connaître les aîtres, la topographie de la maison.)

Le jeune amoureux avait à craindre des rivaux et, s'il n'était pas du village, il risquait les pires aventures.

En voici une, tirée des *Notes sur la Suisse*, de M. le comte Thobald Walsh :

« Les jeunes paysannes des petits cantons, de même que celles du reste de la Suisse, ne se piquent guère de cruauté avant le mariage ; mais, si elles ne sont pas tout à fait irréprochables, elles se montrent au moins constantes ; et, une fois

mariées, elles sont, m'a-t-on assuré, d'une fidélité qui ne se dément que très rarement. On connaît l'usage un peu trop patriarchal de ces échelles qui, plantées contre la fenêtre de l'objet préféré, favorisent les entretiens nocturnes des amants ; si cette coutume, comme on peut le croire, donne lieu à de fréquents abus, on doit dire aussi qu'ils sont promptement réparés.

Un jeune voyageur s'ennuyant naguère dans une auberge de village, eut la fantaisie d'aller sur les brisées des galants de l'endroit et de profiter de l'obscurité pour tenter à son profit l'aventure des échelles. Il se mit donc en campagne sur la brune, et après avoir rôdé quelque temps pour reconnaître les lieux, il arriva devant une fenêtre à laquelle il vit une jeune fille épant d'un air inquiet la venue de son amant retardataire.

Notre Lovelace saisit l'occasion au toupet, s'élançait audacieusement sur l'échelle, en franchit quatre à quatre les échelons et, parvenu au dernier, il va sauter dans la chambre... Tout à coup, de bruyants éclats de rire se font entendre, la fenêtre se referme brusquement et il voit, au-dessous de lui, quatre grands gaillards disposés à lui couper la retraite. C'eût été en vain qu'il leur eût adressé le mot connu de ce jeune officier qui, surpris dans une escalade semblable, répondit froidement au mari courroucé : « Monsieur, je me promène ! » Il fait d'inutiles efforts pour échapper au sort qui lui est réservé : saisi par des bras vigoureux, il est traîné vers la fontaine publique ; on l'y plonge plusieurs fois et on ne l'en retire à moitié noyé que pour l'envelopper dans un de ces filets au moyen desquels les gens du pays transportent leurs fourrages. Ils le suspendent dans ce hamac d'un nouveau genre à une branche élevée d'un des arbres de la route. Il passa ainsi toute la nuit, livré à ses réflexions, transi de froid et n'osant, dans son dépit, tenter un seul effort pour sa délivrance, de peur de se casser le cou en tombant. Le jour venu, il se vit l'objet

de la risée des passants, jusqu'à ce que l'un d'eux, plus charitable, vint le décrocher et couper le filet où cet imprudent chasseur s'était laissé prendre. »

Certain luron de l'Isle poussa même l'audace jusqu'à entrer de nuit dans la chambre des servantes du seigneur du village. Mal lui en prit : Il dut comparaître devant le Consistoire, demander pardon à Dieu, à ces messieurs, et promettre de ne pas recommencer ! Il dut, en outre, subir une sérieuse censure...

Cela n'empêcha pas deux autres amoureux du même village d'escalader les fenêtres... de la cure pour rendre nuitamment visite à la servante de M. le ministre. Mais la jeune fille ayant appelé le pasteur, celui-ci réussit à saisir le chapeau d'un des visiteurs, lequel, pour rentrer en possession de son couvre-chef, dut se faire connaître. Le Consistoire le condamna, ainsi que son compagnon d'escapade, à deux heures de « Jacquemard » (?) .

A l'un de ces coureurs nocturnes, un municipal dont la femme était laide comme le péché, faisait une fois des reproches et lui disait :

— Quand j'avais ton âge, je courtisais ma bonne amie de jour et non pas de nuit...

— Alors, lui répondit le jeune homme, je ne comprends pas que vous ayez si mal choisi !

Il arrivait aussi que plusieurs jeunes gens se rencontraient chez la même belle... de nuit, jusqu'au jour où elle se décidait à faire son choix.

*Eh ! oh-las ! oui, ce lui dit-elle,  
Serez toujours mon cher ami,  
Assoyez-vous dessus ce banc,  
Près de mon lit,  
Nous causerons de nos amours  
Toute la nuit.*

a dit, dans une chanson J. Olivier, qui n'ignorait pas cette coutume et reconnaissait que, chez nous, elle n'avait pas d'aussi mauvaises conséquences, en général, que dans certains cantons allemands.

*Aberdzî* signifiait aussi, dans un sens plus étendu, donner le gîte, loger pendant la nuit, à l'étable ou à la grange, des pauvres de passage : « Vô mî risqua d'aberdzî lo diabllo que dé cllioure la pôrta âo nâ dei pourè dzin » (Il vaut mieux s'exposer à recevoir le diable que de fermer la porte au nez des pauvres gens). Et, plus généralement encore : accueillir chez soi, recevoir. *Tsacon sè fâ on pliési de bin aberdzî et regalâ sè vesitè* (Chacun se fait un plaisir de bien recevoir et régaler ses visites), lisait-on dans le *Conteur vaudois* de 1887, N° 3.

Le mot est fort ancien et se retrouve, avec des variantes, en Savoie, dans le Jura français, dans le Midi, ailleurs encore.

<sup>1</sup> D'après nos souvenirs et en nous aidant du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, en cours de publication (V. Attinger, Neuchâtel), du *Dictionnaire historique du parler neuchâtelois et suisse romand*, de W. Pierrehumbert (V. Attinger), du *Glossaire du doyen Bridel* (G. Bridel, Lausanne), de *Po recafâ* (Payot et Cie, Lausanne) ; en feuilletant Rabelais, Montaigne et le *Conteur Vaudois*, qu'on ne peut que recommander à tous les amis de notre passé.

<sup>2</sup> Le mot patois *adzi*, qui désigne la disposition des parties d'une maison, avec ses entrées et sorties, ses coins et recoins, correspond à l'ancien français *aget* (déagement, issue d'une maison), et se retrouve dans certains patois du nord de la France, avec des sens analogues. Le mot serait dérivé du participe passé latin : *adjectum*, ce qui est annexé.

## Une thèse zurichoise sur le style de Juste Olivier

Le *Journal de Payerne* nous apprend qu'un Zurichois, M. Otto Beerli, vient de publier une thèse sur le style de Juste Olivier. En voici quelques extraits :

« Le langage émotif, le mouvement de la phrase et toutes les formes de la syntaxe du Vaudois sont minutieusement passées au crible, afin de montrer que chaque ligne d'Olivier est imprégnée de sa personnalité. C'est le « Canton de Vaud » qui sert, si je puis dire, de cobaye. Cette œuvre est, en plusieurs de ses chapitres, admirable. Si sa documentation historique est dépassée, si son auteur fut plus poète qu'historien, elle n'en demeure pas moins un témoignage. Toute une époque y a mis ses aspirations et ses désirs, et Olivier y a exprimé son amour pour son terroir, tout l'enthousiasme de son cœur. Plus que dans ses vers, c'est là qu'il est poète.

» A notre époque où Juste Olivier est trop oublié chez nous, malgré le livre pénétrant et primesautier de Mme Cécile Delhorbe et le monument de Derrière-Bourg, l'analyse de cet admirateur confédéré ne doit pas passer inaperçue. Il y a quelques années, les Zofingiens ont réédité le « Canton de Vaud » avec une introduction de Ramuz. D'Olivier à Ramuz le chemin est long, semble-t-il, cependant il serait facile de voir dans le premier un précurseur du second. Et la conclusion de l'intéressant travail de M. Beerli y fait allusion. »

Le génie combiné de Ramuz et d'Olivier me paraît se manifester moins dans le style, à vrai dire aussi différent que la mollasse et le granit, que dans une même transposition poétique du pays :

« Il y a, dit Ramuz, dans sa préface à l'édition zofingienne du Canton de Vaud, une chose et puis cette même chose dite ; elles peuvent être sans commune mesure ; leur rapport nécessaire est ailleurs : ils est dans le TON, il est dans une fidélité que précisément le poète garde pour cette chose qu'il transfigure par ailleurs infiniment et à son insu ; il est, ce rapport, dans l'amour que le poète porte à son pays et à ses personnages, de sorte qu'on les reconnaît, quelle que soit la taille à laquelle il leur arrive alors d'atteindre. »

C'est ce qui permet au poète d'être national et universel en même temps.

M. R.

**Comestibles**  
Escaliers du Lumen 22  
Tél. 22 21 71

**Capt SA**